

# La Lettre de la RMF UE



A l'occasion du séminaire Weimar sur les capacités organisé le 13 juillet à Paris, notre ministre de la Défense, [Gérard Longuet](#) est intervenu en ouverture. Il a rappelé à cette occasion qu'il y avait « une réelle volonté politique de se doter d'une PSDC robuste » et que « nous n'acceptons pas de dichotomie entre une Europe puissance et une Europe influence ».

Notre destin passe par une Europe plus forte militairement, apte à jouer un rôle à sa mesure. Force est de constater que si les progrès engrangés par l'Europe ont été irréguliers, ils sont bien réels et ont toujours bénéficié d'un effet « cliquet ».

Ainsi de nouvelles initiatives sont lancées pour développer des solutions européennes aux défis qui se posent. La Pologne, l'Allemagne et la France ont signé un accord technique le 5 juillet pour la mise en place d'un groupement tactique qui prendra son tour d'alerte début 2013.

[L'Agence Européenne de Défense](#) poursuit ses consultations sur le partage et la mise en commun de capacités entre les Etats membres. L'entraînement des pilotes d'hélicoptères rencontre un large soutien depuis maintenant trois années, avec le succès du dernier exercice organisé par l'Italie du 23 mai au 12 juin dernier. La France, à l'occasion du séminaire du 13 juillet, a annoncé son intention de porter à l'AED un projet de mutualisation de la formation des pilotes de transport. Elle a aussi engagé les autres Etats membres à proposer, chacun dans le même esprit, un projet spécifique.

Le dernier [Conseil des affaires étrangères](#) qui s'est tenu le 18 juillet à Bruxelles a marqué une nouvelle étape de la PSDC sur la base de l'excellent rapport de la Haute Représentante en réponse à l'initiative "Weimar". Un seul sujet n'a pas trouvé le consensus des Etats membres. Il concerne le besoin largement démontré de développer une structure permanente de planification et de conduite des opérations civiles et militaires. Les arguments de la seule nation qui reste encore opposée à la poursuite de la réflexion sur l'option haute du rapport de la HR ont été exposés. Cependant, la discussion a révélé la solidité du trio Weimar qui a su recueillir un très large soutien. Le travail se poursuivra dans les prochains mois de la présidence polonaise, toujours sur la base du rapport de la HR et en vue de décisions avant la fin de l'année, conformément au [communiqué](#) des trois pays Weimar rendu à l'issue du Conseil. On avance.

**Vice amiral d'escadre Xavier Païtard**  
**Chef des représentations militaires françaises à l'UE et à l'OTAN**

## Focus du mois

### **Témoignage du chef d'état-major de l'OHQ du Mont Valerien**

Avant d'être nommé général de brigade, le Colonel Thierry Corbet avait accepté de livrer ses impressions alors qu'il était chef d'état-major de l'EUOHQ du Mont Valerien en plus de ses fonctions au CPCO (Centre de Planification et de Conduite des Opérations). Ce point de vue, d'un homme dont le cœur de métier est l'animation de la planification, éclaire le besoin de création d'une structure permanente de planification, contenu dans le rapport de la [Haute Représentante](#) sur la PSDC et la position tenue par une grande majorité d'Etats de l'Union européenne le 18 juillet dernier.



#### **Quelles sont les caractéristiques principales d'un OHQ de l'Union européenne ? En quoi diffère-t-il d'une structure nationale ?**

L'Union européenne ne dispose pas de capacité permanente de commandement stratégique. Pour planifier et conduire une opération, elle a le choix entre 3 options parmi lesquelles celle d'un état-major fourni par une « nation cadre ». Cinq Etats membres<sup>1</sup> se sont portés volontaires pour mettre à disposition de l'UE une telle structure qu'ils se chargent de préparer et d'entraîner. Ces structures non permanentes s'appuient sur un noyau clé d'une quarantaine de personnes immédiatement transférables à l'OHQ de leur nation cadre lorsque celui-ci est activé. C'est ainsi que le noyau clé de l'OHQ français du Mont-Valerien est fourni par une vingtaine d'officiers du CPCO renforcés de personnel provenant de [l'EMIA-FE](#), des armées et des services. En cas d'activation, ce noyau clé est ensuite complété par du personnel appartenant aux autres Etats membres. La montée en puissance dure entre 5 et 20 jours, temps nécessaire à l'arrivée des derniers renforts, et constitue un réel handicap lorsqu'il s'agit de fournir une réponse militaire rapide à une situation d'urgence.

<sup>1</sup> L'Allemagne, la France, l'Italie, la Grèce et le Royaume-Uni.

### Comment caractériseriez-vous la fonction de chef d'état-major dans ce cadre européen ?

Le chef d'état-major d'un OHQ européen est avant tout et comme n'importe quel chef d'état-major, un chef d'orchestre qui organise, anime et coordonne les travaux de l'état-major au profit du chef opérationnel, « *l'Operation Commander* » dans le cas d'un OHQ européen. Il est également le garant de la cohésion de l'état-major et doit donc faire cohabiter et converger au sein de cet OHQ multinational et européen des cultures opérationnelles extrêmement diverses.

### Quelle est l'étape suivante qui permettrait à l'Union européenne de se doter d'un outil de défense plus efficace dans le cadre de l'approche globale qu'elle veut mettre en place ?

Sous l'impulsion des ministres de la défense et des affaires étrangères des 3 pays Weimar (Allemagne, France, Pologne), les Etats membres réfléchissent à la mise en place d'une capacité permanente de planification civilo-militaire. Le dispositif actuel présente des imperfections connues et présentées dès 2008 dans un rapport de la sous-commission de défense qui recommandait alors :

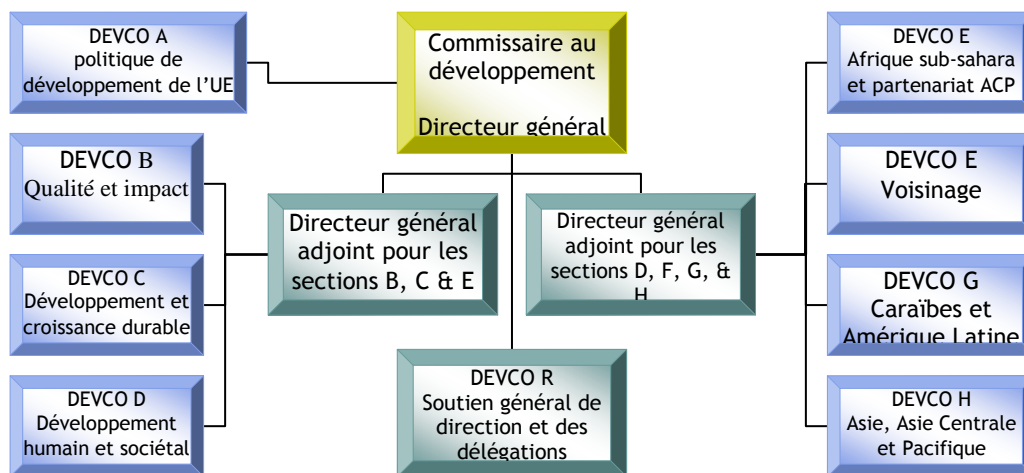
- d'étoffer et de rendre permanent le centre d'opérations de l'EMUE pour la planification et la conduite de petites opérations urgentes ;
- de renforcer le centre d'opérations de l'UE à Bruxelles, avec un noyau permanent d'une cinquantaine d'officiers prêt à être renforcé lors de l'émergence d'une crise.

Dans le cadre de l'approche globale, si l'Europe de la défense veut un outil réellement efficace, elle devra, effectivement, dans les années à venir, se doter d'un état major permanent susceptible de profiter pleinement de l'expertise des structures civiles existantes et capable de planifier et de conduire une opération civilo-militaire.

## Sujet découverte

### La direction générale DEVCO

En 2009, l'Union européenne est restée le donateur le plus généreux au monde, fournissant plus de la moitié de l'aide au développement de la planète. Les 27 Etats membres de l'UE et les institutions européennes ont consacré 49 milliards d'euros à l'aide publique au développement (APD), ce qui correspond à 0,42 % de leur RNB<sup>2</sup> cumulé, soit 96 euros par citoyen européen.



La nouvelle [direction générale \(DG\) du développement et coopération - EuropeAid<sup>3</sup>](#) est depuis janvier 2011 chargée d'élaborer les politiques européennes en matière de développement et de fournir l'aide de l'Union européenne en la matière par le biais de différents projets. Elle réunit deux anciennes directions générales: la DG Développement et la DG EuropeAid.

Ainsi, DEVCO renforce la capacité de l'UE à élaborer une politique d'aide au développement moderne, tout en améliorant la cohérence des mesures prises et les mécanismes de mise en œuvre et d'acheminement de l'aide. Elle est également chargée de définir l'avenir de cette politique, en s'appuyant sur les objectifs du livre vert consacré à ce sujet. Elle doit donc faciliter la coordination en assumant le rôle d'interlocuteur unique des acteurs du développement de l'UE avec le reste du monde. Elle est dirigée par [Fokian Fotiadis](#), de nationalité grecque, sous la tutelle du Commissaire au développement [Andris Piebalgs](#), de nationalité lettone.

Elle agit par l'intermédiaire d'une série d'instruments financiers, dans le souci d'assurer la qualité et l'efficacité de l'aide. Elle encourage la bonne gouvernance et le développement humain et économique en s'attaquant à des problèmes universels comme la lutte contre la faim et la sauvegarde des ressources naturelles.

Pour mesurer l'importance de cette DG, il convient de remarquer qu'elle représente une manne d'environ 10 milliards d'euros par an, c'est notamment elle qui gère l'instrument emblématique de l'UE en matière d'aide au développement : le FED ([Fond Européen de Développement](#)).

<sup>2</sup> Le Revenu National Brut est la somme du PIB et du solde des flux de revenus primaires avec le reste du monde. Il est notamment utilisé pour calculer les contributions des États membres de l'Union européenne au budget communautaire

<sup>3</sup> Acronyme anglais : AIDCO

DEVCO réalise trois types d'approche dans le cadre de son action d'aide au développement : l'une par projets, l'autre sectorielle et enfin l'aide budgétaire. L'approche par projets est plus particulièrement destinée à soutenir les initiatives en dehors du secteur public, mises en œuvre par la société civile ou le secteur privé. Elle est aussi l'approche par défaut lorsque les conditions ne permettent pas encore l'adoption d'une approche sectorielle ou budgétaire. La Commission européenne utilise l'approche sectorielle pour travailler avec les gouvernements partenaires. Elle permet aux gouvernements locaux de maîtriser leur politique de développement et les dépenses afférentes. Elle offre, par ailleurs, une meilleure cohérence entre les politiques nationales et l'allocation des ressources. Enfin, en mettant activement en œuvre la [Déclaration de Paris](#) sur l'efficacité de l'aide au développement, elle permet de réduire les coûts de transaction encourus par les gouvernements partenaires.

Lorsque les conditions sont rassemblées, la [Commission](#) s'engage à fournir aux pays une aide budgétaire afin de renforcer la maîtrise de leur développement, financer leur stratégie de réduction de la pauvreté et promouvoir une gestion saine et transparente des finances publiques. L'aide budgétaire consiste en une attribution directe de fonds au budget du pays partenaire.

## Actualité

## ATALANTA

La mousson ne calme pas l'ardeur des pirates qui adaptent leurs méthodes et continuent de rendre la navigation marchande toujours aussi périlleuse. L'utilisation de bateaux mères piratés leur permet, en effet, de tenir face à des conditions météo défavorables et d'étendre leur rayon d'action, tout en embarquant au besoin l'équipage comme boucliers humains. Ainsi, si l'opération [EUNAVFOR – Atalanta](#) enregistre une baisse de l'activité de la piraterie dans sa zone d'action de 4 millions de km<sup>2</sup>, elle constate un regain d'attaques en mer d'Arabie, parfois au delà de sa zone d'opération.

L'augmentation du volume de la force anti-piraterie dépend quant à elle de la capacité des Etats membres à fournir des moyens particulièrement comptés. La participation d'Etats tiers à cette lutte est donc une piste privilégiée. La récente action coordonnée entre les marines indienne et allemande, a prouvé son efficacité lors de l'attaque du 16 juillet contre le cargo grec Elinakos.

Le [Général Howes](#), commandant l'opération Atalanta, a travaillé à l'évolution des modes d'action de la Force dont l'une des options comprend des actions contre les camps de pirates sur les plages. Face à la réactivité des pirates, prendre une décision politique rapide se heurte à la lourdeur institutionnelle de la machine bruxelloise pour s'adapter.

Au titre de la complémentarité de ses divers moyens d'actions dans la lutte contre la piraterie, l'UE met en place des outils financiers et juridiques comme en témoigne la signature de l'accord de transfert de pirates avec l'Ile Maurice, le 13 juillet dernier. Bien qu'encore insuffisante pour faire face à l'ampleur de ce fléau, la réponse multi spectres de l'Union européenne, symbole de sa capacité unique à mettre en œuvre une approche globale intégrée, vise à traiter le mal en profondeur plutôt que de soigner des symptômes superficiels.

Au delà de l'extension de la zone d'action des pirates, l'accroissement de la violence par quelques groupes et plus généralement la captation de rançons toujours plus élevées posent de nouveaux problèmes. Les pirates ont ainsi perçu autant d'argent sur les six premiers mois de 2011 que sur toute l'année 2010.

La famine dans la Corne de l'Afrique devrait mettre, au cours des semaines qui viennent, les moyens d'Atalanta à rude contribution par un possible afflux de navires d'aide humanitaire qui viendront s'ajouter aux escortes déjà programmées du Plan Alimentaire Mondial et au suivi des 2500 navires qui transitent chaque mois dans la région.



## Dernière minute

## Un Français nommé adjoint de l'opération Atalante

Le Contre-amiral Christian CANOVA a pris les fonctions de DCOM OHQ de l'opération Atalante le 22 juin 2011. Il remplace le Contre-amiral Guido RANDO de la marine italienne.

Le Contre-amiral CANOVA était inspecteur de la Marine Nationale depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Il fut, auparavant, chef de la division « développement de concepts, expérimentations et solutions capacitaires » à l'état-major du Commandement suprême pour la transformation (SACT) de l'OTAN pendant trois ans.





Entretien avec  
**le Vice-amiral d'escadre Xavier PAITARD**  
**Représentant militaire de la France**  
auprès des comités militaires de l'Union européenne et de l'OTAN

**1/ Amiral, au bout de cette première année passée comme Représentant militaire de la France auprès des comités militaires de l'Union européenne et de l'Otan, avec votre vision unique sur ces deux organisations, où en est la défense européenne ?**

D'abord chaque jour me renforce dans la conviction que ces deux organisations sont dépendantes l'une de l'autre. Leurs destins sont liés. L'Union européenne a franchi une étape importante avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui, abattant la structure en piliers, a donné naissance au Service Européen d'Action Extérieure. L'Europe a maintenant une voix et un numéro de téléphone. Mais l'actualité récente l'a encore montré, il faut maintenant renforcer les instruments dont elle a besoin pour concevoir et conduire sa Politique de Sécurité et de Défense Commune afin de prévenir les crises et y répondre. A ce titre, le développement de capacités militaires européennes et la relation UE-OTAN méritent une attention toute particulière à l'heure où les conséquences de la crise financière mettent à mal nos efforts de défense et la cohérence de nos planifications.

L'OTAN, par nature plus militaire et plus opérationnelle est engagée dans des opérations majeures. Elle doit aussi faire face aux nombreux défis de notre défense collective et s'adapter en conséquence par une réforme en profondeur de ses structures. Il s'agit d'anticiper les crises protéiformes qui surviennent et pour lesquelles nous sommes mal préparés. Avant tout l'Alliance a besoin que les Européens contribuent à ses missions de façon plus efficace et cohérente, donc qu'ils soient plus « responsables » en matière de défense. Elle attend une Europe qui soit un acteur de réponse globale aux crises.

L'Europe de la défense est en devenir. Elle est partie de ce grand dessein européen et de son ambition de jouer un rôle de premier plan dans un monde incertain qui cherche son équilibre et aspire à la Paix. Mais la voix de l'Europe ne pourra porter que si elle peut défendre sa liberté, ses intérêts et faire valoir ses valeurs, au sein de ses alliances. C'est dans cette perspective que la France a repris toute sa place dans l'OTAN.

**2/ Avec la création du SEAE le 1<sup>e</sup> décembre et sa progressive montée en puissance, quelle est la place du CMUE dans l'environnement de la PSDC ?**

Une approche globale des crises requiert des instruments dans tous les domaines. Or le SEAE ne dispose pas de l'expertise militaire nécessaire à l'accroissement de son rôle en matière de défense. Il revient au Comité militaire de la lui fournir. En ce sens, je crois qu'il est l'enceinte qui doit incarner l'Europe de la défense. De son travail naîtra l'instrument militaire cohérent qui permettra à l'Europe d'assumer son ambition et de répondre aux crises de demain. Il lui revient de développer des options et d'éclairer les choix de nos responsables politiques. Il lui revient aussi d'orienter le travail des agences et services pour favoriser l'interopérabilité de nos armées et la complémentarité des capacités. Il est le mieux placé pour dénoncer les duplications inutiles.

Le Comité militaire devrait donc voir son rôle se renforcer dans les années à venir.

**3/ Cette année, les sujets capacitaires ont pris une place prépondérante dans l'agenda du CMUE. Quel est le pouvoir d'impulsion du CMUE, sa capacité d'initiative ?**

Effectivement, le développement des capacités occupe une grande place au CMUE, l'initiative « *pooling and sharing* » en est un exemple. C'est le reflet d'une préoccupation majeure que partagent tous les chefs d'état-major qui ont la responsabilité de préparer des investissements de long terme avec des contraintes budgétaires fortes et des conséquences lourdes pour leurs armées et pour les industries de défense. Le comité militaire permet à nos CEMA, par l'intermédiaire de leurs représentants permanents, de se consulter et d'identifier des voies de coopération. Et c'est à l'Agence européenne de défense que revient le rôle majeur de leur mise en œuvre.

**4/ L'état-major de l'Union européenne est-il soumis à une double hiérarchie en ce sens qu'il appartient au SEAE et doit aussi suivre les recommandations du CMUE pour lequel il prépare l'ensemble des documents ?**

Il n'y a pas de double hiérarchie. Le Directeur général de l'EMUE est subordonné à la Haute Représentante et son état-major est un des organes du SEAE qui porte l'expertise militaire dans l'ensemble des travaux relatifs aux crises ou aux questions de défense. Mais il participe aux travaux du comité militaire et en recueille les avis en vue de préparer les décisions du Conseil européen qui requièrent un consensus des Etats membres. Et ce qui me semble le plus important, il assiste le président du comité militaire dans son rôle de conseiller militaire de la Haute représentante et constitue l'interface politico-stratégique dans la chaîne de commandement des opérations militaires européennes.

[Lien pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF sur le site de la représentation permanente de la France à l'Union européenne.](#)

Pour s'abonner à la diffusion numérique de la lettre d'information RMF, envoyer une demande à : [repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr](mailto:repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

